

posée. Le ministre des Chemins de fer et Canaux ne peut pas dire plus longtemps qu'il n'y a rien de plus que des rumeurs ou une simple plaisanterie. Tout le monde sait comment M. Leblanc s'est conduit; il était fier de lui-même; il se vantait sur le train de l'Intercolonial qui le ramenait chez lui après l'élection qu'une grande partie du succès de la journée lui était due. Un homme qui se vante ainsi de son insubordination aux vœux du gouvernement ne devrait pas rester impuni; un fonctionnaire qui déclare ouvertement qu'il s'est moqué de la règle posée par le premier ministre, ne devrait pas pouvoir se fier qu'on ne le chassera pas parce qu'il appartient au même parti que le gouvernement. On devrait distribuer à tous la même justice.

L'honorable M. EMMERSON : Je puis dire maintenant que des plaintes définies ont été portées contre certains employés de l'Intercolonial. Mais mon honorable ami (M. Bell) n'a pas lu aucune déclaration donnée sous serment; il semble ne s'appuyer que sur des rumeurs.

M. BELL : J'ai des déclarations concernant la conduite de Leblanc.

L'honorable M. EMMERSON : Et au sujet des autres ?

M. BELL : Non.

L'honorable M. EMMERSON : Mon honorable ami devra admettre qu'en temps d'élection on accuse toujours plus ou moins ses adversaires de choses repréhensibles, et ces accusations viennent surtout du côté des vaincus.

M. BENNETT : A Saint-Jean.

L'honorable M. EMMERSON : Oui, j'étais justement sur le point de parler de l'élection à Saint-Jean. Aussitôt après cette élection et depuis, ce ne sont pas seulement des rumeurs que l'on a entendues, mais j'ai reçu des accusations directes contre des employés du chemin de fer d'avoir pris une part très active dans la dernière élection contre le candidat du gouvernement. Encore ce matin j'ai reçu une lettre portant une accusation directe contre un employé du chemin de fer, et même contre un certain nombre d'employés du chemin de fer à Moncton que l'on accuse d'avoir écrit des articles politiques contre le gouvernement et contre l'administration du chemin de fer. Je promets à mon honorable ami que je ferai une enquête sérieuse au sujet de toutes ces choses, non seulement au sujet de ce qu'il a rapporté, mais aussi au sujet de ce que mes correspondants me rapportent. Aussitôt que la session sera terminée, j'espère avoir l'occasion de m'occuper de ce qui s'est passé à ces deux élections, Guysborough et Saint-Jean, et j'espère arriver à une solution qui donnera satisfaction à tout le monde. Mais je veux dire un mot au sujet de l'un de mes concitoyens, M. Kirk, le préfet du pénitencier de Dorches-

M. BELL.

ter. Lorsqu'on a rapporté qu'il était allé à Guysborough prendre part à l'élection, il a écrit une lettre aux journaux admettant qu'il était allé à Guysborough, mais n'avait pris aucune part à l'élection ni sollicité aucun électeur. Il nie s'être mêlé d'une façon quelconque à cette élection et il défie qui que ce soit d'en faire la preuve. Je connais M. Kirk depuis qu'il est préfet du pénitencier de Dorchester, et rien dans sa conduite ne m'a montré que c'était un partisan politique. M. Kirk est un homme à l'esprit large et à convictions sincères. Je crois à sa parole et tant que l'on n'offrira pas d'autre chose que de simples rumeurs pour le contredire, je veux accepter ce qu'il dit.

M. SAM. HUGHES : Dit-il pourquoi il est allé à Guysborough ?

L'honorable M. EMMERSON : Il dit qu'il est allé voter; la gauche prétend-elle qu'il n'avait pas le droit d'aller voter ?

Des VOIX : Non.

M. BENNETT : Les amis de l'honorable député ont demandé le renvoi des conservateurs qui avaient voté en 1896.

Des VOIX : Non.

M. BENNETT : Oui. Je puis vous donner des noms.

L'honorable M. EMMERSON : Je suis obligé d'accepter la parole de mon honorable ami, mais d'après ce que je sais du parti libéral, ce parti n'a jamais renvoyé d'employés conservateurs parce qu'ils avaient voté. Cependant, il y aura enquête.

M. DANIEL : Puisque le ministre a parlé de l'élection de Saint-Jean, je lui rappellerai que peu de temps après l'ouverture de la session, j'ai demandé au gouvernement la raison du renvoi de deux employés de l'Intercolonial, et la seule raison qu'on a donnée a été qu'ils n'étaient pas de bons serviteurs. Les journaux ont dit que l'un d'eux avait été renvoyé parce qu'il n'avait pas voté à l'élection, parce qu'il était allé aux funérailles d'un proche parent. Je ne sais jusqu'à quel point cela est vrai, mais je voudrais que l'honorable ministre nous donnât des renseignements un peu plus précis sur la raison du renvoi de ces deux employés, s'il en a.

L'honorable M. EMMERSON : Je me souviens de la question que mon honorable ami a posée peu de temps après l'ouverture de la session. Je puis lui dire que ces deux employés ne sont pas au nombre de ceux contre lesquels on a porté des plaintes. Je lui ai dit alors qu'on ne les considérait pas être des employés désirables. Je n'ai pas vu et que les journaux ont dit à leur sujet, mais si quelqu'un a dit que l'un de ces employés avait été renvoyé par ce qu'il s'était absenté de la ville et n'avait pas pris part à l'élection, cela n'est certainement pas vrai, parce que l'on ne m'a jamais dit que les